

Déclaration liminaire de la CFDT Education Formation Recherche Publiques Bourgogne

CSA D21 du 06 février 2026

Monsieur le directeur Académique, Mesdames et messieurs les membres du CSA,

La CFDT Éducation Formation Recherche Publiques Bourgogne tient d'abord à exprimer son soutien et son attention à notre collègue grièvement blessé à Sanary, et à ses proches, ainsi que sa solidarité avec l'ensemble de la communauté éducative dans la traversée de cette épreuve. Elle rappelle aussi son soutien à tous les personnels victimes de violence dans notre département, à commencer par les personnels du collège Champollion.

La CFDT Éducation Formation Recherche Publiques continue de demander qu'une politique publique en matière de santé mentale des jeunes soit réellement déployée et elle demande un renforcement des politiques de protection de la jeunesse pour que des réponses rapides et efficaces aux souffrances de chaque jeune soient apportées. C'est une condition indispensable pour éviter que de tels drames ne se reproduisent.

Les CSAD consacrés à la DHG se suivent d'année en année et se ressemblent malheureusement.

Cette année encore, les collèges de Côte d'Or subiront de plein fouet la perte des 81 postes de l'académie en **rendant presque 14 postes de certifiés** (245 HP)

Comme chaque année nous **dénoncerons l'occasion manquée de profiter de la baisse démographique** pour améliorer les conditions d'apprentissage des élèves, à commencer par les plus fragiles. Entre la prévision de rentrée 2013 et la prévision de rentrée 2026, le H/E reste stable à 1,22. Autrement dit, la baisse des moyens alloués a bien suivi la baisse démographique dans les collèges de notre département.

Comme chaque année nous dénoncerons les HSA qui intensifient le travail. Entre 2013 et 2026, le taux d'HSA est passé de 7,45% à 8,5%, sans compter les « PACTES ». La CFDT est d'ailleurs la seule organisation syndicale à demander **le plafonnement des heures supplémentaires**, tout en demandant une revalorisation substantielle des rémunérations.

Comme chaque année, nous constaterons que le nombre d'élèves par classe dans nos collèges est très souvent supérieur à la moyenne européenne. 22 élèves en moyenne par classe en collège nous semble un objectif raisonnable à atteindre dans le département.

Comme chaque année, nous dénoncerons **l'inclusion impossible dans des classes à 28, 29 30, et parfois plus, d'élèves**.

Comme chaque année nous dénoncerons la multiplication des postes partagés, les suppressions de postes et les dégâts humains que la baisse des moyens provoque.

Comme chaque année, nous rappellerons que derrière ces heures postes supprimées, ce sont **des femmes et des hommes qui voient leurs conditions de vie se dégrader**. Plus de trajets, plus de stress, moins de temps pour les élèves et leur propre famille.

Comme chaque année, nous dénoncerons un nouveau dispositif qui remplacera le précédent qui n'a même pas été évalué. Après les groupes de besoin, dont les collègues et les familles ne voulaient pas, voici le dispositif « 800 collèves ». Soyons clair, **un plan sans moyens**, c'est un plan pour presque rien, sinon la communication du ministère.

Ce plan ne permettra pas de compenser l'absence de refonte de la carte de l'éducation prioritaire. Il ne permettra pas non plus de compenser l'absence de politique forte en faveur de la mixité scolaire et contre la ségrégation sociale qui progresse, autant dans le privé que dans le public.

La CFDT demande **des mesures d'accompagnement** pour les collègues qui perdent des classes. Fermer brutalement 2 classes comme à Chevigny, Bachelard, Is-sur-Tille et Carnot c'est mettre à coup sûr en service partagé 1 professeur de maths et 1 professeur de français. Fermer 3 classes d'un coup comme aux Lentillères, c'est menacer de fermeture 1 poste de maths et 1 de français. Derrière ces suppressions de postes, c'est en fait une réorganisation importante du service public d'éducation qui s'amorce. Cela appelle une politique de ressources humaines ambitieuse, respectueuse des agents par laquelle l'État employeur assume ses responsabilités. Pour nous, cela passe par **une visibilité pluriannuelle des moyens** qui sont attribués aux établissements, pour permettre aux équipes en place de s'investir dans des projets et des actions sur le long terme mais aussi s'adapter aux baisses d'effectifs sans mesure brutale et soudaine.

L'école ne demande pas l'aumône, elle demande un financement à la hauteur de ses missions. La priorité à la jeunesse et à la lutte contre les inégalités de réussite manque de preuves budgétaires et de moyens humains à la hauteur des ambitions affichées.